

GLOBAL CITIZENS
FOR CHANGE

CITOYENNES
DU MONDE
EN ACTION

Rencontrez votre député fédéral

Rencontrer vos députés fédéraux est un moyen efficace de faire savoir au gouvernement canadien que la question de l'extrême pauvreté importe beaucoup à leurs électeurs et qu'ils souhaitent voir la situation actuelle changer. Grâce à vos expériences en bénévolat acquises à l'étranger ou sur le sol canadien, vous avez un lien personnel avec cette question et votre histoire fera retentir le véritable besoin de cette campagne.

Cet outil vous permettra de :

Vous préparer en vue de la rencontre avec votre député fédéral
Mobiliser votre municipalité

Outil facilitant la rencontre avec le député

Un moyen par lequel les comités locaux peuvent faire toute la différence est d'encourager tous ses membres à s'entretenir avec leurs députés. Comme beaucoup d'entre vous ont effectué des missions bénévoles à l'étranger, vous pouvez exposer ce que vous avez vu de l'extrême pauvreté, ce qui lui donne une perspective extrêmement puissante.

Ceci peut sembler un peu intimidant, mais parler à titre d'électeur à votre député local est un moyen simple et efficace de lui exprimer vos préoccupations – n'oubliez pas qu'il travaille pour vous. Cette approche s'avérera d'autant plus percutante lorsque les électeurs de toutes les circonscriptions à travers le pays font passer les mêmes messages.

CONSEILS GÉNÉRAUX :

- Soyez absolument clair sur la question de ce que vous attendez de votre député.
- Écoutez attentivement
- Ne soyez pas déçu si votre député ne vous soutient pas immédiatement. Il est important pour la campagne de connaître son point de vue et sa position; puis, il est fort possible qu'il change d'avis à l'avenir.
- Soyez poli et respectueux toujours. L'opinion de votre député sur une question peut changer en un rien de temps mais une mauvaise impression perdure pendant longtemps.
- Si vous n'êtes pas allé à l'étranger, parlez des raisons qui vous motivent à travailler pour la campagne Abolissons la pauvreté.

SE PRÉSENTER :

Indiquez clairement qui vous êtes et quel organisme vous représentez. Vous pouvez prendre note que la campagne Abolissons la pauvreté engage de nombreux Canadiens d'un bout à l'autre du pays et que bon nombre de députés et plusieurs partis s'accordent déjà avec nos positions.

Vous pouvez, par exemple, commencer par donner un aperçu de vos expériences personnelles en bénévolat. Veillez à exposer votre position de manière concise. Pratiquez votre présentation au préalable. Faites un ami vous écouter et demandez-lui ses commentaires. Sachez que votre député peut ne pas être familier avec le développement international; alors, gardez-vous d'utiliser des acronymes et des accrochages.

Faire part de votre expérience d'emblée est un excellent moyen de situer la campagne dans son contexte et de vous projeter comme quelqu'un ayant de l'expérience en la matière.

Conseils pour rencontrer votre député

Rencontrer votre député constitue un moyen simple et efficace de faire entendre votre cause, surtout si d'autres intéressés, partout au pays, livrent le même message à leur propre député.

CONSEILS GÉNÉRAUX :

- Faites savoir clairement au député ce que vous attendez de lui. (voir la section « La rencontre et la demande »)
- Ne vous découragez pas si votre député affiche une certaine tiédeur sur le moment. Écoutez son point de vue et ses arguments; le processus démocratique est indissociable de cet échange précieux. Il pourrait changer d'avis.
- Demeurez poli et respectueux. Une position de principe peut changer en peu de temps, mais une mauvaise impression persiste.

COMMENT VOUS PRÉSENTER :

Dites clairement qui vous êtes et qui vous représentez. Vous pouvez décider d'insister sur le fait que des Canadiens d'un océan à l'autre appuient la campagne Abolissons la pauvreté, notamment plusieurs députés et partis politiques. Ne passez pas plus d'une minute à vous présenter et à parler de votre organisation (si associée). Le temps est précieux, et votre député s'intéresse beaucoup plus à votre message qu'aux activités de votre organisme.

COMMENT PROCÉDER :

1. Trouver son député

- Si vous ne connaissez pas le nom de votre député, consultez le www.elections.ca, choisissez une langue et entrez votre code postal. Ensuite, cliquez « pour obtenir plus d'information » sous le nom du député pour obtenir le numéro de téléphone de son bureau.

2. Appeler son député

- Appelez le bureau de circonscription de votre député, et demandez-lui s'il serait possible de le rencontrer 30 minutes pour discuter (par exemple, discuter de l'élimination de la pauvreté).
- Proposez des jours précis selon vos disponibilités.
- Affichez une attitude ouverte.
- Utilisez des mots simples, et non des termes spécialisés.
- Ne présumez pas que le député connaît le dossier.

3. Se préparer à la rencontre

- Connaissez votre député : lisez son site Web, ses derniers imprimés, ainsi que les prises de position favorables du parti ou de leurs membres. (voir « Prises de position des partis » ci-dessous.)
- Vérifiez si le député a déjà rencontré ou appuyé des organisations similaires pour discuter d'enjeux semblables. Si oui, quel a été le résultat ? Le député a-t-il déjà pris position publiquement sur le sujet que vous voulez aborder avec lui ?
- Demandez-vous quel genre de personne le député est le plus susceptible d'écouter : un animateur communautaire ? un bénévole ? un universitaire ? Pouvez-vous trouver la personne appropriée pour la rencontre ?
- Si possible, montez une délégation de 2 à 5 personnes et veillez à ce que tout le monde soit sur la même longueur d'ondes en ce qui concerne le message et les objectifs de la rencontre.
- Désignez le chef de délégation et répartissez les rôles pour la rencontre.

- Faites un remue-méninges pour prévoir les questions qui pourraient être posées et préparer vos réponses.
- Prévoyez diverses conclusions et réactions possibles à la rencontre.
- Fixez-vous un objectif clair et réaliste pour la rencontre elle-même.
- Envoyez une note d'information d'une ou deux pages au député avant la rencontre (vous pouvez utiliser celle qui se trouve dans la trousse).
- Apportez des bracelets blancs supplémentaires pour les distribuer au député et à son personnel.

4. La rencontre et « la demande »

Une rencontre dure normalement de 30 à 60 minutes. Le temps s'envolera très rapidement. Sachez écouter mais assurez-vous également de faire passer vos messages avant que la rencontre ne prenne fin. En général, le député doit parler les deux tiers du temps, contre un tiers pour vous.

Quelques conseils :

- Soyez ponctuel. Cela semble élémentaire mais les retardataires font toujours mauvaise impression.
- Expliquez votre dossier avec précision et en termes courants.
- Donnez des exemples.
- Énoncez clairement vos objectifs et ce que vous attendez du député. Voici quelques exemples de « demandes » :
 - Soulever la question au sein du caucus.**
 - Écrire une lettre au premier ministre (ou, pour les députés de l'opposition, à leur chef de parti).**
 - Porter un ruban blanc pour montrer son appui à la campagne.**
- Adoptez une attitude positive : écoutez activement le député, intéressez-vous à son point de vue et montrez que vous le comprenez.
- Ne perdez pas le nord : résumez les progrès accomplis, et gardez à l'esprit les sujets que vous vouliez aborder en cas de digression.
- Préparez-vous d'avance à répondre aux questions difficiles et répondez en toute confiance. Si vous ne connaissez pas la réponse, dites au député que vous allez vous informer.
- Surveillez votre tenue : en montrant que vous connaissez le code vestimentaire, vous suscitez davantage confiance. N'oubliez pas de porter un bracelet blanc.
- Convenez dès le départ de la durée de la rencontre et respectez cette entente.
- Ne demandez pas aux gens des choses qui leur sont impossibles : cela risque de causer des frustrations inutiles de part et d'autres.
- Passez en revue et consignez les engagements du député à la fin de la rencontre.
- N'oubliez pas de lui donner un bracelet blanc.

5. Suivi

- Écrivez une lettre pour remercier le député et réaffirmer les engagements.

GLOBAL CITIZENS
FOR CHANGE

CIToyENNES
DU MONDE
EN ACTION

Rencontrez vos élus municipaux

Si il est vrai que ce sont les gouvernements nationaux qui portent la responsabilité première pour l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement, les gouvernements locaux, tels les autorités municipales ont assurément aussi un rôle primordial à jouer.

« Ce n'est pas aux Nations Unies que les Objectifs seront atteints. Ils seront atteints dans chaque pays, par les efforts conjoints du gouvernement et de la population ».
Secrétaire général des Nations Unies, Koffi Annan

Il y a une chose fantastique à propos des relations des citoyens avec leur municipalité : il s'agit très probablement du niveau d'autorité politique le plus près de vous, celui qui devrait être le plus accessible et le plus près de vos préoccupations.

Aussi, songez au fait que plusieurs des Objectifs du millénaire pour le développement ont un lien direct avec des services qui sont gérés par des institutions à l'échelle municipale telles les Commissions scolaires, les organisations assurant la distribution alimentaire auprès des plus démunis, la gestion de l'eau et des déchets en lien avec la protection de l'environnement, ...

De plus, il faut savoir que les autorités locales ont un réel pouvoir auprès des gouvernements nationaux, en raison notamment du fort pourcentage de population résidant dans les villes.

Partout dans le monde, des centaines de municipalités ont déjà endossé les Objectifs du millénaire pour le développement. D'ailleurs, il existe une organisation appelée : Cités et gouvernements locaux unis¹ qui a démarré sa propre campagne appelée : « 2015 : Plus d'excuses! Le monde doit être meilleur ». Cette Campagne du Millénaire soutient les efforts des citoyens pour inciter leurs gouvernements à tenir leur promesse du Millénaire.

À notre connaissance, les trois seules municipalités canadiennes ayant déjà adhéré à la campagne de Cités et gouvernements locaux unis et endossé les Objectifs du millénaire pour le développement sont Montréal, Québec et Gatineau. Cette liste est courte, mais elle n'est peut-être pas à jour car elle date du 27 mars 2006.

De plus, peut être que d'autres municipalités canadiennes ont endossé les Objectifs du millénaire pour le développement, mais n'ont pas adhéré à la campagne de l'organisation Cités et gouvernements locaux unis. Il est donc nécessaire que vous approchiez votre propre municipalité pour savoir si :

- Elle a déjà endossé les Objectifs du millénaire pour le développement ou si elle prévoit de le faire (quand?)
- Elle a développé et adopté un plan de mise en œuvre d'actions politiques et de mesures concrètes

Les actions politiques et les mesures pratiques ont toutes deux leur importance et peuvent avoir des impacts réels sur la position que prendra le Canada face aux Objectifs du millénaire pour le développement. Voici quelques exemples d'actions en faveur des Objectifs du millénaire pour le développement que votre municipalité peut poser :

¹ <http://www.cities-localgovernments.org/uclg/index.asp?T=1&L=FR> voir spécialement l'onglet « Villes du millénaire »

Action 1

Adopter une résolution² en faveur de l'appui de la municipalité pour les Objectifs du millénaire pour le développement. Réaliser une telle action peut paraître au premier abord ne pas avoir d'effet, mais c'est le premier pas dans la bonne direction. Ensuite, cette résolution peut être suivie d'un plan d'action au niveau de la municipalité (voir exemples 4 et suivantes) et faire éventuellement partie d'un mouvement incluant plusieurs villes. Dans ce cas, le signal sera amplifié et le message va vraisemblablement être entendu par le gouvernement fédéral.

Action 2

[Envoyer une correspondance au gouvernement national](#) afin que celui-ci mette en place des mesures concrètes en faveur de l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (ex : améliorer substantiellement l'aide internationale par l'atteinte, d'ici à 2015 de l'objectif de 0,7% du revenu national brut (RNB) fixé par l'ONU)

Action 3

Dérouler une bannière blanche sur l'édifice du gouvernement local avec une mention signifiant l'appui de la municipalité aux Objectifs du millénaire pour le développement.

Action 4

Implanter l'achat et l'utilisation de produits et services équitables et respectueux de l'environnement au sein des services municipaux (ex : café équitable, papier recyclé et recyclage...)

Action 5

Consacrer un pourcentage du budget local pour financer des projets reliés au développement de la coopération. Ce type d'action a l'avantage d'amener réellement les Objectifs du millénaire pour le développement au cœur de la vie de la municipalité. Cette dépense peut aussi prendre un visage plus humain, par exemple, la Ville de Montréal a adhéré en 2006 au programme « Congé solidaire » mis en place par le consortium Uniterra et qui permet à des employés municipaux de participer à des missions de coopération internationale de courte durée.

Action 6

Se jumeler avec une ville d'un pays du sud afin de donner un visage aux actions que la municipalité désire poser et dépenses qu'elle pourrait faire en appuyant concrètement sa ville jumelle.

Action 7

Collaborer avec des organisations de la société civiles dans ses efforts pour faire connaître et atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement. Par exemple, à partir du 16 septembre 2006 et jusqu'à la Journée mondiale du refus de la misère³, c'est-à-dire le 17 octobre, partout dans le monde, des personnes et des organisations organiseront des activités de mobilisation en lien avec la Campagne Un monde sans pauvreté et les Objectifs du millénaire pour le développement. Pendant cette période cruciale, votre municipalité peut décider de collaborer avec une organisation pour mettre en œuvre une activité de sensibilisation ou encore pour mettre en place une action pratique démontrant son engagement vis-à-vis des Objectifs du millénaire pour le développement.

Action 8

Accueillir les « Arches pour les OMD » ou la « Boîte des Voix contre la pauvreté ». Ces deux outils de communication sont mises à la disposition des municipalités qui désirent les accueillir par la Campagne du Millénaire des Nations-Unies. Les « Arches pour les OMD » sont constitués par une installation provisoire

² Voir exemple de résolution à la fin de cette section.

³ Voir : voir : <http://www.oct17.org/site/>

GLOBAL CITIZENS
FOR CHANGE

CITOYENNES
DU MONDE
EN ACTION

de 8 arches, chacune représentant un des OMD. Plus d'un million d'Européens ont déjà déambulé sous les Arches dans plus de 30 villes différentes. Quant à la « Boîte des Voix contre la pauvreté », il s'agit d'un mini studio de télévision mobile qui permet aux citoyens et aux élus d'enregistrer leur propre message vidéo concernant la pauvreté adressé aux leaders mondiaux.

GLOBAL CITIZENS
FOR CHANGE

CIToyENNES
DU MONDE
EN ACTION

Exemple de résolution pouvant être adoptée par votre municipalité

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement : un grand enjeu local

L'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement nécessite l'implication de tous les secteurs de la société. L'implication du niveau local est indispensable.

Nous, les autorités municipales de la ville de, sommes déterminés à ce que les Objectifs et Cibles du Millénaire pour le Développement soient atteints. Nous démontrons notre engagement en :

Faisant des Objectifs et des Cibles du Millénaire pour le Développement une priorité absolue : éradiquer la pauvreté et la faim, assurer aux garçons et aux filles l'éducation primaire, promouvoir l'égalité des genres, améliorer la santé des mères et des enfants, inverser la progression du VIH/SIDA, améliorer les conditions de vie des habitants des taudis, assurer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, protéger l'environnement et créer un partenariat mondial pour le développement garantissant une aide des pays riches plus importante et plus efficace, l'atténuation de la dette et des opportunités commerciales aux pays les plus pauvres ;

Soulignant l'importance et la nécessité de l'action au niveau local pour atteindre effectivement les 8 Objectifs du Millénaire d'ici 2015 ;

Insistant sur le rôle important des gouvernements locaux dans la promotion de l'égalité des chances comme outil pour le développement ;

Eveillant les consciences des décideurs locaux et des populations au fait que les Objectifs du Millénaire pour le Développement exigent l'implication de la Société toute entière, et que la mobilisation des gouvernements locaux est une condition essentielle à leur succès.

Nous, les autorités municipales de la ville de, réunis en ce jour du..... désirons :

Honorer les promesses de la Déclaration du Millénaire et saisir l'opportunité historique de mettre fin à la pauvreté afin de renforcer la paix partout dans le monde ;

Faire en sorte que, dans un esprit de solidarité, les Objectifs du Millénaire pour le Développement soient atteints dans tous les pays ;

Reconnaître la sphère du gouvernement local comme le partenaire indispensable et premier pour la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire ;

Assurer aux gouvernements locaux les ressources et les pouvoirs nécessaires pour qu'ils soient en mesure d'assumer leurs compétences en vue d'atteindre les Objectifs et les Cibles du Millénaire dans chaque pays ;

Reconnaître formellement aux gouvernements locaux un rôle consultatif auprès des Nations Unies pour les questions relatives à la gouvernance mondiale qui ont un impact sur le niveau local.

Nous, les autorités municipales de la ville de....., nous engageons à :

Consolider la gouvernance locale pour réaliser les Objectifs du Millénaire d'ici 2015, en renforçant la participation citoyenne et le partenariat avec la société civile et avec le secteur privé ;

Joindre la Campagne des Villes du Millénaire pour démontrer et promouvoir l'engagement des villes et de leurs citoyens en faveur de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

GLOBAL CITIZENS
FOR CHANGE

CITOYENNES
DU MONDE
EN ACTION